

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE PREMIER- Champ d'application :

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par SARL SEPAMAC auprès d'acheteurs professionnels ou non professionnels, désirant acquérir les produits proposés à la vente par le Vendeur sur son site Internet www.sepamac.com à savoir :

Pièces détachées (d'origine ou adaptable) et accessoires pour matériels d'entretien des accotements routiers.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur ce site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par la SARL SEPAMAC constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Les produits présentés sur le présent site Internet sont proposés à la vente pour les territoires suivants : France Métropolitaine ; départements et région d'outre-mer ou collectivité d'outre-mer; communauté européenne.

Les offres de produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles et sans engagement particulier du Vendeur. Les indications sur la disponibilité des produits sont fournies au moment de la passation de la commande.

ARTICLE 2 – Commandes :

Il appartient au Client de sélectionner sur le site les produits qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

Recherche du produit à l'aide du moteur de recherche, des éclatés de pièces, des photos des produits et de l'aide éventuelle d'un opérateur.

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur.

L'accusé de réception de la commande sera adressé par défaut par voie de courrier électronique. Sur demande du client, il peut être adressé par courrier postal.

Le client pourra suivre l'évolution de sa commande sur le site internet du Fournisseur www.sepamac.com dans la rubrique : "Mon compte".

Le client recevra un avis de mise à disposition de la marchandise au transporteur.

Ce document sera adressé par défaut par voie de courrier électronique. Sur demande du client, il peut être adressé par courrier postal.

Les coordonnées téléphoniques permettant d'entrer en contact avec la SARL SEPAMAC sont les suivantes : +33 2 45 35 00 00. Elles figurent également sur le site www.sepamac.com

Les modifications de la commande ne pourront être prises en compte par la SARL SEPAMAC que dans la limite d'une notification par voie de courrier électronique dans un délai de 48 heures au moins avant la date prévue pour l'expédition de la commande.

Dans l'hypothèse où ces modifications ne pourraient être acceptées par la SARL SEPAMAC, ce refus sera notifié par défaut par voie de courrier électronique ou sur demande, par courrier postal.

Dans ce cas, les sommes versées par le Client lui seront restituées dans un délai maximum de 30 jours à compter de cette notification. Le client aura également la possibilité de bénéficier d'un avoir.

ARTICLE 3 - Tarifs

Les produits sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site www.sepamac.com au jour de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur, établis en fonction des prix des matières premières et de ceux pratiqués par les Fournisseurs du Vendeur, tels que communiqués au Client préalablement à la passation de sa commande. Le prix indiqué dans la confirmation de la commande par le Vendeur est le prix définitif. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC. Les frais de traitement, de colisage et de transport sont mentionnés au devis ou au moment de la confirmation de commande par le client. Les commandes spécifiques du Client, auxquelles ces tarifs ne peuvent s'appliquer, feront l'objet d'un devis préalablement accepté par celui-ci. Les devis établis par le Vendeur sont valables pour une durée de 30 jours, à compter de leur date d'établissement.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client suite à la livraison des produits commandés.

Ce document est adressé par défaut par voie de courrier électronique. Sur demande du client, il peut être adressé par courrier postal.

ARTICLE 4 - Conditions de paiement

4-1 Délais de règlement

4-1-2 Règlement avant expédition

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client.

Le mode de paiement proposé par défaut est la carte bancaire. Au choix, le client peut procéder au règlement par chèque ou par virement.

Le Vendeur ne sera pas tenu de procéder à la livraison des produits commandés par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité.

4-1-2 Prix payable à terme

Certains clients justifiant d'un volume et d'une fréquence de commandes importants peuvent faire la demande d'ouverture d'un compte auprès de la SARL SEPAMAC. Cette demande sera faite à l'aide d'un formulaire fourni par la SARL SEPAMAC. Après acceptation par la SARL SEPAMAC de la création de ce compte, le paiement s'effectue à terme en un seul versement.

Le prix est payable en totalité et en un seul versement dans un délai de 30 jours fin de mois à compter de la livraison, dans les conditions indiquées à l'article 5.

4-1-3 Escompte

Aucun escompte ne sera pratiqué par le Vendeur pour paiement antérieur à celui figurant aux présentes Conditions Générales de Vente ou sur la facture émise par le Vendeur.

4-2 Pénalités de retard

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard correspondant à 1,5 fois le taux d'intérêts légal calculés sur le montant TTC du prix d'acquisition figurant sur ladite facture, seront acquises automatiquement et de plein droit au Vendeur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable et entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client. L'Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40€ HT par l'article D441-5 du code de commerce.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le Vendeur se réserve en outre le droit de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours effectuées par le Client.

4-3 Absence de compensation

Sauf accord exprès, préalable et écrit du Vendeur, et à condition que les créances et

dettes réciproques soient certaines, liquides et exigibles aucune compensation ne pourra être valablement effectuée entre d'éventuelles pénalités pour retard de livraison ou non-conformité des produits à la commande et les sommes dues au titre de l'achat des produits auprès du Vendeur.

4-4 Modalités de règlement

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Vendeur.

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci est remis à l'encaissement dès réception.

Clause de réserve de propriété

En cas de défaut de paiement par le Client de tout ou partie du prix de la commande, la SARL SEPAMAC se réserve, jusqu'au complet paiement, un droit de propriété sur les produits vendus, lui permettant de reprendre possession desdits produits. Tout acompte versé par le Client restera acquis au Vendeur à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions qu'il serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre du Client.

ARTICLE 5 - Livraisons

Les produits acquis par le Client seront livrés dans un délai maximum de 20 Jours ouvrés à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande sur le site Internet. En cas de dépassement de ce délai, non justifié par un cas de force majeure, le Client pourra demander la résolution de la vente dans les conditions prévues à l'article L. 114-1 du Code de la consommation et obtenir le remboursement des sommes versées à l'occasion de la vente.

Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs produits, les produits commandés seront livrés en une seule fois. Les livraisons sont assurées par un transporteur indépendant.

La livraison est réputée effectuée dès la remise des produits commandés par le Vendeur au transporteur.

Le client est tenu de vérifier l'état des produits livrés. Il dispose d'un délai de 48 heures à compter de la livraison pour former par courrier recommandé avec accusé de réception, toutes réserves ou réclamations pour non-conformité ou vice apparent des produits livrés, avec tous les justificatifs y afférents. Passé ce délai et à défaut d'avoir respecté ces formalités, les produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent et aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée par le Vendeur.

Le vendeur remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais, les produits livrés dont les vices apparents ou les défauts de conformité auront été dûment prouvés par le Client.

ARTICLE 6 - Transfert de propriété - Transfert des risques

Transfert des risques dès le départ des produits.

Le transfert des risques de perte et de détérioration des produits du Vendeur sera réalisé dès le départ des produits, ceux-ci voyageant aux risques et périls du Client, qui pourra, en cas d'avaries, formuler toutes réclamations auprès du transporteur dans les conditions légales et réglementaires en vigueur).

Le Client s'engage, de ce fait, à faire assurer au profit du Vendeur les dits produits contre les risques de perte et de détérioration par cas fortuit ou autre, par une assurance ad hoc, jusqu'au complet transfert de propriété et des risques et à en justifier au Vendeur, à première demande de celui-ci.

ARTICLE 7 - Droit de rétractation

Le Client dispose, conformément à la loi d'un délai de rétractation de 7 jours à compter de la livraison des produits pour retourner ceux-ci au Vendeur à fin d'échange ou de remboursement, à condition que les produits soient retournés dans leur emballage d'origine, en parfait état et à ses frais dans les 2 jours ouvrables suivants la livraison. Les sommes versées par le Client, y compris les frais de livraison lui seront intégralement remboursées, par chèque bancaire dans un délai maximum de 30 jours à compter de l'exercice de la faculté de rétractation. Les frais de retour seront à la charge exclusive du Client.

Le Client pourra, s'il le souhaite, opter, sur proposition du Fournisseur pour un autre modalité de remboursement, sous forme d'avoir.

ARTICLE 8 - Responsabilité du Fournisseur - Garantie

Les produits livrés par le Vendeur bénéficient, conformément aux dispositions légales, d'une garantie contre tout vice caché provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation, pendant une durée de 6 mois, à compter de la date de livraison, les éventuelles interventions effectuées par le Vendeur au titre de cette garantie ne pouvant en aucun cas avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du bien ou de force majeure.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action

s'y rapportant, informer le Vendeur, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de 5 jours ouvrables à compter de leur découverte.

Le Vendeur remplacera ou fera réparer les produits ou pièces sous garantie jugés défectueux. Cette garantie ne couvre pas les frais de main d'œuvre.

Les produits vendus sur le site Internet sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas de non respect de la législation du pays dans lequel les produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier.

Les photographies et illustrations accompagnant les produits sur le site Internet n'ont pas de valeur contractuelle et ne sauraient donc engager la responsabilité du Vendeur. Le Client est seul responsable du choix des produits, de leur conservation et de leur utilisation.

Le Vendeur ne sera pas considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

ARTICLE 9 - Informatiques et Libertés

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au client sont nécessaires au traitement de sa commande et sont destinées à un usage interne par le Vendeur.

Ces données nominatives peuvent néanmoins être transmises à des tiers, partenaires du Vendeur.

Le Client dispose donc d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant, dans les conditions prévues par la loi et la réglementation en vigueur.

ARTICLE 10 – Litiges

TOUS LES LITIGES AUXQUELS LE PRESENT CONTRAT POURRAIT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT SA VALIDITE, SON INTERPRETATION, SON EXECUTION, SA RESILIATION, LEURS CONSEQUENCES ET LEURS SUITES SERONT SOUMIS AU TRIBUNAL DE BLOIS.

ARTICLE 11 - Langue du contrat - Droit applicable

De convention exprès entre les parties, le présent contrat est régi et soumis au droit français.

ARTICLE12 - Acceptation de l'Acheteur

Le fait pour une personne physique ou morale, de commander sur le site Internet de la SARL SEPAMAC emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposables au Vendeur.